



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## RÈGLEMENT DE CONSULTATION

### Marché de fournitures et services

#### Location et maintenance de 3 copieurs neufs numériques du 01/09/2024 au 30/09/2028

Référence du marché : MAPA COPIEURS 2024

Le gestionnaire

#### Pouvoir adjudicateur

##### Collège Gérard Philippe

19 rue François Taravant  
63100 Clermont-Ferrand  
04.73.16.22.30

[int.0631120A@ac-clermont.fr](mailto:int.0631120A@ac-clermont.fr)

Téléphone  
04 73 16 22 30

Mél.  
[int.0631120a@ac-clermont.fr](mailto:int.0631120a@ac-clermont.fr)

19 rue François Taravant  
63 100 CLERMONT-FERRAND

Représenté par Mme Emmanuelle GRIMAL, principale.

Comptable assignataire des paiements : agent comptable du lycée Ambroise Brugière à Clermont-Ferrand

**DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :**  
**Vendredi 31/05/2024 à 12h00 précises.**

#### **ARTICLE 1 - PROCEDURE DU MARCHÉ**

##### **1.1- Mode de passation :**

Il s'agit d'une procédure adaptée lancée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics avec une **période de négociation** entre le collège et les candidats **du 03 au 14/06/2024** à 12h00 précises

##### **1.2- Objet et forme du marché :**

Le marché est un marché à procédure adaptée qui a pour objet la fourniture, la livraison, la mise en fonctionnement, la prise en main et la maintenance préventive et curative de trois copieurs numériques multifonctions connectés pour le compte du collège Gérard Philippe à Clermont-Ferrand sur la base d'une location avec entretien -maintenance en coût copie du 01/09/2024 au 30/09/2028.

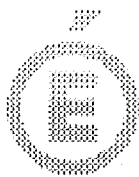
La prestation minimale est décrite dans le CCTP.

En tout état de cause, le collège se réserve le droit d'accepter ou de refuser toutes modifications.

##### **1.3- Présentation de la prestation :**

Pour évaluer efficacement les capacités techniques des prestations, les candidats peuvent produire par quelque moyen que ce soit des justificatifs

relatifs à la qualité de leur prestation (plaquette, dossier publicitaire, listes de références...).



2 / 3

## **ARTICLE 2 - PRESENTATION DES OFFRES**

Les dossiers de réponse rédigés en langue française et en format numérique uniquement doivent être déposés sur la site AJI

**<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>**

et /ou par mail à l'adresse

**[int.0631120A@ac-clermont.fr](mailto:int.0631120A@ac-clermont.fr)**

Les offres devront être parvenues au plus tard **vendredi 31/05/2024 à 12h00 précises.**

Les offres hors délais seront refusées et obtiendront une réponse « Hors délai »

L'offre devra contenir

- **la déclaration du candidat ainsi que ses références pour des prestations similaires ;**
- **l'offre (descriptif des prestations et leur prix)**
- **l'acte d'engagement, le CCAP et le CCTP signés.**

Les signatures doivent être manuscrites ou électroniques et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat (représentant légal, personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal).

Par mail, le candidat pourra scanner les pièces signées et les transmettre en format PDF.

## **ARTICLE 3 - DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE**

Le candidat est tenu de maintenir son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## **ARTICLE 4 - EXAMEN DES CANDIDATURES**

L'examen porte sur la capacité professionnelle, technique et financière du candidat en application de l'article 52 du Code des marchés publics.

## **ARTICLE 5 - EXAMEN DES OFFRES**

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

**Une phase de négociation est prévue du 03 au 14/06/2024 à 12h00 précises**



3 / 3

Les critères de sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

- |  |     |
|--|-----|
| - le prix                                  | 65% |
| - les qualités techniques présentées       | 15% |
| - les délais d'intervention et prestations | 15% |
| - le respect de l'environnement            | 5%  |

L'offre la mieux notée sera retenue. Le collège avise les autres candidats du rejet de leur offre dans les conditions prévues par l'article 80 du Code des marchés publics.

#### **ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS**

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de Monsieur Olivier PEYRONNET (Gestionnaire).

[int.0631120A@ac-clermont.fr](mailto:int.0631120A@ac-clermont.fr)  
04.73.16.22.30

Clermont-Ferrand, le 07/05/2024  
La principale du Collège Gérard Philippe  
**Emmanuelle GRIMAL**